

**\*Note importante :**

**Ce texte a été rédigé en 2014 par M. André Mercier dans le cadre d'un hommage qui a été rendu à M. Gaston Hamel par la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice.**

**Il a été lu par le maire de La Tuque, M. Pierre-David Tremblay, lors de l'assemblée publique du conseil d'agglomération de La Tuque du 17 juillet 2018, en raison du décès de M. Hamel, dont les funérailles ont eu lieu le 15 juillet 2018.**

## **Prix Distinction 2014**

C'est avec un grand honneur que j'ai accepté de présenter le récipiendaire du Prix Distinction 2014, M. Gaston Hamel. En toute humilité, je dois vous dire que nos carrières ont de nombreuses similitudes. Comme lui, j'ai été journaliste, fonctionnaire fédéral, impliqué dans un organisme de développement économique et dans le télébingo Rotary et finalement, conseiller municipal. Mais là s'arrêtent les comparaisons, car il me reste bien du chemin à parcourir pour remplir ma feuille de route comme il l'a fait au cours des 60 dernières années.

Son périple professionnel débute en 1954 en tant qu'assistant-trésorier de la ville de La Tuque, un poste qu'il occupera jusqu'en 1958 et au cours duquel il fera la connaissance de Mme Claire Arcand, lors de la réception des employés municipaux dans le temps des Fêtes. L'alliance entre les deux fonctionnaires municipaux, donnera naissance à une famille de quatre enfants ; Louise, Johanne, Claude et Jean. Établie au quartier Bel-Air depuis le 29 septembre 1956, la famille Hamel y a toujours son lieu de rassemblement familial.

Ne se contentant pas de son emploi d'assistant-trésorier, il devient, en 1955, journaliste correspondant pour le quotidien Le Soleil. Il sera donc aux premières loges, en 1961, pour rapporter fidèlement les grandioses festivités du Cinquantenaire de la ville de La Tuque. En 1962, il accompagnera le Gouverneur général du Canada, le très honorable Georges P. Vanier, lors d'une visite des opérations forestières en Haute-Mauricie.

Au cours de cette même période, il passera une semaine en compagnie de Monseigneur Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse de Trois-Rivières, lors d'une visite des chantiers forestiers de la région.

Publiant des centaines de textes d'actualité de 1955 à 1974, le jeune journaliste Gaston Hamel a suivi les péripéties des participants de la Classique internationale de canots de la Mauricie pendant 12 années consécutives.

En 1958, parallèlement à sa carrière de journaliste correspondant, il accepte un poste au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada où, pendant 28 ans, il fera la promotion et l'administration de plusieurs programmes d'emploi tels que les Initiatives locales, les travaux d'hiver, la formation des adultes, la formation en industrie, la création d'emplois, la formation en milieu de travail et plusieurs autres. Ses efforts seront récompensés puisqu'il deviendra directeur du Centre d'Emploi du Canada en 1973.

Dès ses jeunes débuts, il sera membre actif de la Ligue des citoyens dont il occupera la vice-présidence en 1962. L'année suivante, il devient secrétaire de la Chambre de commerce. En 1965, il représentera la Chambre de commerce sur le projet du centre d'accueil pour personnes âgées qui naîtra sous l'appellation de Foyer Méritas, aujourd'hui occupé par la Villa Soleil.

La fusion entre la ville de La Tuque et l'ex-municipalité de Haute-Mauricie, en 1993, a une longue histoire et Gaston Hamel en fait partie. Ainsi, en 1966, la Chambre de commerce le délègue à nouveau en tant que secrétaire du Comité sur l'étude de l'annexion du secteur 4 milles à la ville de La Tuque, une option qui fut rapidement rejetée par La Tuque. Toutefois, quelques mois plus tard, le comité accepte d'incorporer ce secteur en municipalité et c'est ainsi que naîtra plus tard le municipalité de Haute-Mauricie.

Déjà détenteur d'un brevet de pilote en 1978, il fondera avec deux associés l'entreprise Air BGM un acronyme réunissant la première lettre du prénom des trois associés, soit Benoît Girard, Gaston Hamel et Marcel Lacombe.

En 1982, sa grande passion de l'aviation l'inspirera pour l'organisation d'un pageant aérien avec nuls autres que les populaires Snowbirds. L'événement remporte un important succès car la plus grande partie de la population de La Tuque se réunit sur le tarmac de l'aéroport municipal à cette occasion.

Après avoir inauguré une piste d'atterrissage de brousse à Wemotaci en 1980, il prépare un dossier argumentaire sur l'importance d'y obtenir une piste plus sécuritaire pour des avions bimoteurs. Son travail bénévole, effectué à titre personnel, est couronné de succès car le projet fut accepté en 1984.

Au fil des années se multiplient alors les actions, même après sa retraite au Gouvernement fédéral en 1985. C'est ainsi qu'il se porte acquéreur d'un service de secrétariat en y ajoutant la consultation en administration. Il sera aussi propriétaire du populaire cinéma Empire, à l'époque où l'industrie cinématographique prend le tournant historique de la vidéo accessible à tous.

La retraite n'est qu'un concept très relatif dans la vie de M. Gaston Hamel et c'est pourquoi, en 1988, il accepte de devenir Commissaire Industriel au service du Conseil de Développement de la Haute-Mauricie. Encore là, le nombre d'initiatives auxquelles il participera est exponentiel, tout comme ses publications d'ailleurs.

Quelques semaines après sa nomination à titre de Commissaire industriel, il forme un Comité de main-d'oeuvre afin de faciliter les communications entre les institutions de formation, les employeurs, les travailleurs, les syndicalistes et les deux palliers de gouvernement, ce qui s'avéra un succès.

En 1989, il réunit 50 personnes du monde des affaires à bord d'un autobus en direction de Parent, dans le but de développer et tisser des liens économiques avec la population de l'endroit. Les retombées de cette mission économique furent pratiquement immédiates.

En 1990, il siègera pour les 15 années à venir, sur la Corporation de Gestion du Bassin de la Rivière St-Maurice. Il sera le seul latuquois à siéger du début à la fin de l'existence de cette

corporation régionale, qui réunissait à une même table, les municipalités de la région, le gouvernement du Québec, Hydro-Québec, des organismes et employeurs de la Mauricie.

Fort de son expérience auprès des communautés Atikamekw alors qu'il était au service du gouvernement fédéral, Gaston Hamel organise en 1991, sur le même principe que la mission économique de Parent, une visite de la communauté de Wemotaci à laquelle une cinquantaine de représentants d'organismes et de gens d'affaires participeront, contribuant ainsi à briser certains stéréotypes et permettant d'établir des relations avec les membres des Premières nations.

En 1992, il donne un coup de pouce à la Coopérative forestière pour le projet d'une scierie au Site Vallières. Le projet se réalisa, avec la création de 150 emplois.

L'année 1993 aura été particulièrement laborieuse pour Gaston Hamel. Il met de l'avant le projet d'un nouvel aérogare à l'aéroport de La Tuque, il présente aussi un projet d'incubateur industriel dans l'ancienne usine Scottwell. Avec le directeur général de la MRC du Haut Saint-Maurice, Gaétan Duchesneau, il se rend à Senneterre pour participer à un comité inter-régional sur le renouvellement des services ferroviaires dans les régions de la Mauricie, l'Abitibi, et du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin d'éviter la disparition des voies du Canadien National et la disparition de Via Rail. Ces démarches furent couronnées de succès. À la suite de ces actions, il entreprend la rédaction d'un mémoire sur la rentabilité et l'amélioration des services de Via Rail.

L'année suivante, soit en 1994, Via Rail accepte la principale recommandation du mémoire présenté par Gaston Hamel et décide de fournir un service de jour plutôt que de nuit, ainsi que plusieurs autres suggestions.

Il n'en fallait pas plus pour que la même année, le CDHM organise un voyage inaugural entre Montréal et Senneterre. Un total de 117 billets sont vendus et Via Rail ajoute même un wagon panoramique pour la tenue d'une réception à bord du train. À cette occasion, Gaston Hamel remet une publication décrivant toutes les stations et lieux entre La Tuque et Senneterre. Une fois rendue à Senneterre, la délégation est reçue par les autorités de l'endroit et une douzaine de personnes se joindront aux Latuquois le lendemain pour le retour à La Tuque où ils seront reçus lors d'un souper du club Rotary.

En 1994, notre vaillant commissaire industriel réagit rapidement à la réduction de personnel à l'usine de Produits Forestiers Canadien Pacifique et met sur pied un comité de relance et une association pour la sous-traitance industrielle.

Pendant ce temps, les projets d'aérogare et d'incubateur d'entreprises sont approuvés par la Ville de La Tuque et on procède immédiatement au démarrage de la première entreprise qui sera L'Atelier Mécanique Industrielle. Par la suite quatre PME s'ajoutent au projet et un total de 75 emplois sont ainsi créés.

Toujours en 1994, il reçoit le titre d'agent économique de l'année, une première pour un Latuquois à occuper ce poste. Il sera aussi nommé sur la Commission sur l'avenir du Québec en tant que représentant de la région avec le recteur de l'UQTR, Gilles Boulet.

Cette même année, à la demande de la MRC, le commissaire industriel Gaston Hamel,

prépare un mémoire pour la construction d'un pont à Rivière-aux-Rats, afin d'acheminer le bois en provenance de la rive-ouest du Saint-Maurice. En compagnie du maire Gaston Fortin, il présente ce mémoire au Premier ministre Daniel Johnson à Québec et au Premier ministre Jean Chrétien à Ottawa...et on connaît la suite, puisqu'un an plus tard, le projet est approuvé par les deux gouvernements qui en font l'annonce, suivie de celle de la compagnie Stone-Consolidated qui confirme la construction d'une scierie à Rivière-aux-Rats qui créera 300 emplois, dont 150 en usine et autant en forêt. Par le fait même, une nouvelle route reliera la région à St-Michel-des-Saints par la rive-ouest.

En 1995, sur l'invitation de la compagnie Kruger, M. Hamel accepte d'assister une firme de consultants qui travaille sur un nouveau tracé pour la route 25, reliant Wemotaci, Casey et Parent.

En 1996, il organise un comité pour la nomination d'ambassadeurs qui seront nommés afin de faire la promotion de La Tuque dans leur milieu respectif et 41 sont ainsi choisis, ce qui culminera par une grande soirée de retrouvailles. Au cours de cette même année, il publie un fascicule regroupant les itinéraires toponymiques des routes forestières du Haut Saint-Maurice, qui deviendra par la suite la carte des routes forestières de la région telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Déjà en 1996, Gaston Hamel annonçait, dans la revue locale Info-Express, que le Haut Saint-Maurice pourrait s'avérer riche en différents produits miniers, selon la revue Repère publiée par le secteur des mines du ministère des Ressources naturelles du Québec.

Au cours de l'année 1997, Gaston Hamel est nommé membre du conseil d'administration du Collège Shawinigan et travaille à ce poste afin de mettre sur pied une succursale du collège à La Tuque. La même année, le commissaire industriel est mandaté par la MRC afin de préparer un plan d'affaires et un budget pour la mise sur pied d'un nouvel organisme de développement économique que le gouvernement du Québec s'apprête à lancer en 1998, soit le CLD, ce qui pousse M. Hamel vers une seconde retraite en raison de la disparition du CDHM.

Devenu « agent libre », il se présente comme candidat aux élections municipales et il est élu. Il sera appelé à siéger sur plusieurs comités, dont celui du fonds de retraite des employés, l'Office municipal d'habitation, la commission de l'aqueduc et il sera responsable d'un nouveau poste pour le développement économique et les communications.

En 1998, il est de ceux qui mettent sur pied l'Opération solidarité, afin de venir en aide à la Montérégie lors de la crise du verglas. Ainsi, des tonnes de bois de chauffage et des génératrices sont acheminés vers la zone sinistrée, attirant l'intérêt médiatique envers la ville de La Tuque qui sera honorée par le gouvernement du Québec lors d'une cérémonie officielle le 22 avril 1998. Lors de la même année, Gaston Hamel recevra au nom de la ville de La Tuque, « La plume d'or » pour la pertinence et la qualité des outils de communication qu'il a développé, dont la revue « Sais-tu-quoi », le calendrier municipal et trois autres publications.

En 1998, suite au retrait de la Commission scolaire du projet de centre de tri, situé à l'arrière de l'incubateur industriel, Les Ateliers latuquois, un organisme créé par Gaston Hamel à titre de bénévole pour le club Rotary, prend la relève, créant 47 emplois dont une quinzaine sont

occupées par des personnes handicapées.

En 2003, le conseiller Gaston Hamel est nommé pour représenter la Mauricie en tant que commissaire sur la Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques dans les régions ressources de tout le Québec qui sont au nombre de 18. Après des rencontres aux quatre coins du Québec, la commission se terminera par le Rendez-vous national des régions, en novembre 2003, où plusieurs recommandations ont été préparées à partir des 169 mémoires reçus par la commission.

En 2003, le conseiller Gaston Hamel est choisi pour faire partie du conseil de la fusion qui administrera les municipalités et la MRC fusionnées, jusqu'aux premières élections en novembre, où il est d'ailleurs réélu sans opposition.

En 2004, le club Rotary International lui décerne la prestigieuse décoration « Paul Harris Fellow » pour l'ensemble de son implication auprès du club.

En 2005, ne siégeant plus au conseil municipal, on lui demande de représenter la population de La Tuque sur le comité du Fonds de retraite des employés municipaux, un poste exigé par la Régie des rentes du Québec et qu'il occupe encore.

En 2006, son dévouement en tant que bénévole est souligné par un certificat de mérite de la part du député fédéral Jean-Yves Laforest.

En 2007, la Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice invite Gaston Hamel à écrire l'histoire municipale et celle de la MRC, ce qui représentera près de 400 pages d'un volume qui en contient 1000, soit la proportion la plus importantes des 15 écrivains y ayant contribué.

En 2011, Gaston Hamel fait partie des 12 artistes littéraires faisant partie de « Nos ambassadeurs artistiques Latuquois ». Une activité qui a eu lieu dans le cadre du centenaire de La Tuque.

En 2012, il reçoit du Club Rotary International, le prix Génération service pour ses 35 années de dévouement et de services rotariens exceptionnels. Cette même année, il reçoit le Prix coup de coeur du public lors du Gala Volaré. Il devra revenir sur scène à trois autres occasions lors de la même soirée, étant impliqué dans le club Rotary, gagnant du volet associatif, Les Ateliers Latuquois, dans le volet communautaire et l'Harmonie de La Tuque pour le volet culturel.

J'avais oublié....

De septembre à mai de chaque année, à tous les mercredis et ce, depuis 21 ans, il est à la barre du Télébingo Rotary afin d'amasser des fonds pour les Ateliers Latuquois qui fournissent du travail à de nombreuses personnes handicapées de la région....

Notre Prix Distinction 2014...Monsieur Gaston Hamel.

Par : André Mercier, le 30 mai 2014